Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 49 (1941)
Heft: 6

Artikel: Commission vaudoise des Monuments historiques
Autor: Bosset, L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-38577

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

49me année N° 6 Nov.-déc. 1941

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

Commission vaudoise des Monuments historiques

Séance du 4 octobre 1941, à Avenches

Rapport de l'archéologue cantonal

Monsieur le président et Messieurs,

Les années 1939 et 1940 resteront pour l'archéologie vaudoise parmi celles que l'on peut marquer d'une pierre noire. En effet, les circonstances politiques que vous savez ont eu une répercussion accentuée sur toute notre économie et spécialement sur les affaires dont le caractère n'est pas purement commercial ou lucratif. Les difficultés financières des administrations les engagèrent à restreindre l'appui qu'elles accordaient autrefois si libéralement aux entreprises culturelles ; d'autre part les organismes appelés à prendre les initiatives nécessaires avaient peine à rassembler les ressources indispensables aux entreprises. Aussi les travaux de restauration aux monuments historiques ont-ils été moins importants et le présent rapport sera-t-il moins copieux que ses antécédents. Comme de coutume, il présentera les subdivisions suivantes :

1. Restaurations achevées depuis 1938.
2. Restaurations en cours d'exécution.
3. Projets de restauration ou études.

4. Travaux exécutés à des monuments classés.
5. Travaux à des monuments non classés.
6. Explorations et fouilles archéologiques.
7. Constructions nouvelles ayant intéressé le Service des M.H.
8. Inspections.

1. Restaurations achevées depuis 1938.

Parmi les restaurations achevées, nous comprendrons aussi celles dont l'exécution se fait par étapes, pour autant que certaines de ces étapes sont terminées.

Eglise d'Aubonne. — La paroisse d'Aubonne s'est décidée à réaliser la restauration de son église, et cela, vu les frais considérables qu'elle entraîne, en plusieurs étapes. Les travaux de cette restauration ont été confiés à M. F. Gilliard, architecte, et la première étape comportant la restauration intérieure a été exécutée. Au cours de l'exploration préalable, on a découvert des peintures en grisaille décorant les parois de la nef et datant du XVIIIe siècle ; elles ont pu être complétées et incorporées à la restauration. Dans la chapelle Sud, une décoration polychrome du XVIIe siècle a été découverte ; ce local étant aménagé en salle du catéchisme, les peintures ont été restaurées et sont du plus agréable effet.

A l'intérieur de la nef, le plafond de bois ancien avec grande gorge a été remplacé par un plafond plat nouveau. La galerie qui envahissait tout le vaisseau a été réduite dans ses dimensions et transformée. Les dallages et sols ont été complètement refaits. L'exploration du sol a été peu fructueuse en ce sens qu'elle n'a pas donné lieu à des constatations importantes. Toutes les anciennes maçonneries avaient été démolies et l'on n'a pu retrouver ici ou là que de faibles vestiges d'anciens tombeaux murés et quelques restes d'un édifice antérieur paraissant remonter à la fin du XIIIe siècle ; mais ces substructions très fragmentaires ne dessinent pas un plan qui soit clair et permette de tirer des conclusions précises. Ces vestiges ont été relevés et photographiés. La forme du plan

de l'église actuelle est très irrégulière et curieuse. Elle dénote des transformations multiples. Quelques locaux adjacents à la façade Nord de l'église sont très intéressants, mais dans un état de délabrement complet. C'était autrefois des annexes directes du sanctuaire, sacristie ou cure, mais qui sont actuellement des propriétés particulières et ne rentrent pas dans le cadre de la présente restauration.

Sur les parois, on a relevé l'emplacement de plusieurs niches et anciennes fenêtres murées au cours des siècles. La plupart d'entre elles ont été rendues apparentes. Une petite fresque mise à jour sur la paroi à droite de l'arc triomphal a été restaurée. D'une manière générale, on peut dire que cette restauration est bien réussie. Le temple a été désencombré et a reçu des proportions beaucoup plus monumentales. Le mobilier nouveau est bien adapté à l'ensemble.

Eglise de Gingins. — Dans mon précédent rapport et dans les travaux en cours d'exécution, j'ai parlé de l'achèvement de la restauration de l'église de Gingins qui, sous la direction de M. Falconnier, architecte, a été fort bien exécutée. On a réussi à améliorer la juxtaposition des deux locaux dont elle est formée, et à lui donner un peu plus d'unité. Un joli petit vitrail est venu enrichir l'une des petites fenêtres de la paroi orientale. Le mobilier rénové s'harmonise bien avec l'ensemble.

Payerne : Temple paroissial. — La troisième des étapes de restauration de cet édifice de grandes dimensions, comprenant les façades et le clocher, a été terminée au début de l'année 1941. La charpente de la flèche du clocher et sa couverture ont été réparées et changées en partie. Il en est de même des planchers intérieurs de la tour et de ses escaliers d'accès. Une partie de l'appareil de molasse de la façade ouest a été remplacée, ainsi que les cordons que les intempéries avaient presque complètement rongés. Une petite porte de service a été percée au bas du clocher pour permettre au bedeau de faire son office sans passer par l'intérieur du vaisseau.

La façade principale, au Nord, a été complètement débar-

rassée du crépissage qui en masquait l'appareil. Cette opération a fait apparaître toute une série de motifs divers et fort intéressants. Tout d'abord la surélévation du mur à la fin du XVe siècle sur toute sa longueur, puis trois fenêtres étroites du XIIIe siècle, dont deux ont pu être réouvertes ; une autre fenêtre géminée du XVe siècle, qui fut remplacée en partie par une fenêtre bernoise ; vers l'extrémité occidentale, à l'endroit qui se trouve actuellement derrière la fontaine du banneret Banquette, une grande porte en tiers-point du XVe siècle, avec colonnettes et modénature caractéristiques. A gauche de cette porte, un ancien sarcophage avait été engagé dans le mur et formait, près de l'entrée, une sorte de reliquaire dans lequel se trouvaient encore des restes d'ossements. A droite de cette grande porte, une petite porte de service percée au XVIIe siècle, a probablement remplacé la grande porte, alors qu'on avait établi tout auprès de l'église un grand réservoir pour la défense contre l'incendie. Cette dernière porte date très probablement de l'époque où la Réforme prit définitivement possession du temple. Au milieu de la façade nord se trouvait la porte d'entrée principale. Celle-ci avait été enrichie, dans la seconde moitié du XIXe siècle, d'une architecture décorative pseudo-gothique sans aucun caractère, et qui, étant en molasse, avait déjà énormément souffert des intempéries. La restauration a supprimé cette décoration et l'a remplacée par un auvent supporté par deux colonnes polygonales. La porte secondaire, à gauche de la porte principale, a aussi été protégée par un auvent couvert de tuiles.

La façade sud a révélé deux appareils divers : l'un, le plus ancien, composé de moellons romains, a dû appartenir à un édifice antérieur ; on y avait introduit, au XIIIe siècle, une fenêtre pareille à celles découvertes dans la façade septentrionale. L'autre partie, en gros appareil de molasse, présente la même surélévation du XVe siècle que le mur nord et montre les fenêtres bernoises introduites après coup.

La chapelle, au midi du chœur, qui fut autrefois sacristie, a été remise en état et sert de musée lapidaire de l'édifice.

A l'occasion de ces travaux, on a constaté qu'il existait entre l'angle occidental du temple paroissial et l'église abbatiale un mur reliant les deux édifices et fermant une cour représentée par la place actuelle du Tribunal.

2. Restaurations en cours d'exécution.

Château de Chillon. — Après la construction du pont couvert de l'entrée, les travaux ont été poussés conformément aux déci sions de la commission technique, dans la Tour du Duc et la *Domus Clericorum.* Ce dernier local, resté ouvert jusqu'à maintenant, a été couvert par un toit adapté au tracé laissé par les constructions du XIIIe siècle, puis on a confectionné un plancher au niveau de celui qui existait autrefois au plain-pied, tout en ménageant un accès aux substructions inférieures des anciens glacis. La poutraison et le plancher du 1er étage ont été rétablis en engageant les nouvelles poutres dans les anciens trous retrouvés dans les murs. On a ainsi redonné son ancienne forme à un magnifique local qui permettra l'exposition au large des divers modèles des stades de construction du château. Le sommier portant la poutraison s'appuie sur deux colonnes massives en mélèze travaillées selon les formes de celles existant dans l'ancienne chambre de torture. On s'est attaché à restaurer les belles fenêtres donnant sur le canal, dont certaines parties avaient été murées et d'autres détruites. Les enduits intérieurs ont été complétés, tout en laissant intactes les parties anciennes authentiques de la décoration murale ; celle-ci a été complétée au trait.

A l'extérieur du château et pour les commodités du public, on a aménagé des W.C. annexés à la partie postérieure du petit bazar. La nouvelle construction ne nuit aucunement au pittoresque des abords du château ni à leur agrément.

Un nouveau débarcadère de la Compagnie générale de navigation a été construit à l'extrémité de la promenade côté Villeneuve et rend de signalés services.

Le site de Chillon se trouvant à l'extrémité des défenses du

« réduit national » et dans une position qui eut dans tous les temps une importance militaire, nous avons dû subir, aux abords immédiats du château et dans le parc, la construction de fortins et de points d'appui qui, quoique fort gênants, ne déparent pas trop le paysage.

Actuellement, par le fait des circonstances, le nombre des visiteurs est considérablement réduit, aussi les travaux, qui dépendent des recettes de l'Association, suivent-ils au même rythme ralenti.

Eglise Abbatiale de Payerne. — Les travaux d'exploration et de grattage ont été poursuivis dans la nef, sur les façades nord et sud, et ont permis des constatations intéressantes. Tout d'abord ils ont révélé le fait que les voûtes actuelles des bas côtés sont postérieures à la construction de certaines parties des murs extérieurs, certains arcs doubleaux actuels recouvrant partiellement ou en totalité d'anciennes fenêtres.

Dans le narthex on admettait, selon la théorie émise par Rahn, que le centre de cette partie de l'édifice, au-dessus de l'entrée principale, formait une cour de défense ouverte jusqu'au sommet et sur laquelle donnaient des galeries latérales voûtées. On ne s'expliquait pas encore comment on accédait à ces galeries. Or l'exploration a révélé l'existence des retombées de la voûte qui couvrait autrefois la partie centrale, au même niveau que celles des galeries latérales, formant ainsi avec elles un grand local, qui occupait au premier étage toute la largeur de l'église. C'était là la véritable chapelle Saint-Michel dont on ne s'expliquait pas très bien la forme décousue, et qui reprend ainsi toute sa valeur. L'accès à cette chapelle a été découvert et démuré ; c'est une porte en plein cintre, renfermant encore des degrés qui permettaient d'y monter du bas-côté sud au moyen d'un escalier aujourd'hui disparu. Il est possible que cet escalier ait été de bois.

La voûte de la chapelle Bonivard a été restaurée, ainsi que les deux piliers occidentaux de la croisée qui avaient été entaillés autrefois pour permettre l'établissement de grandes stalles.

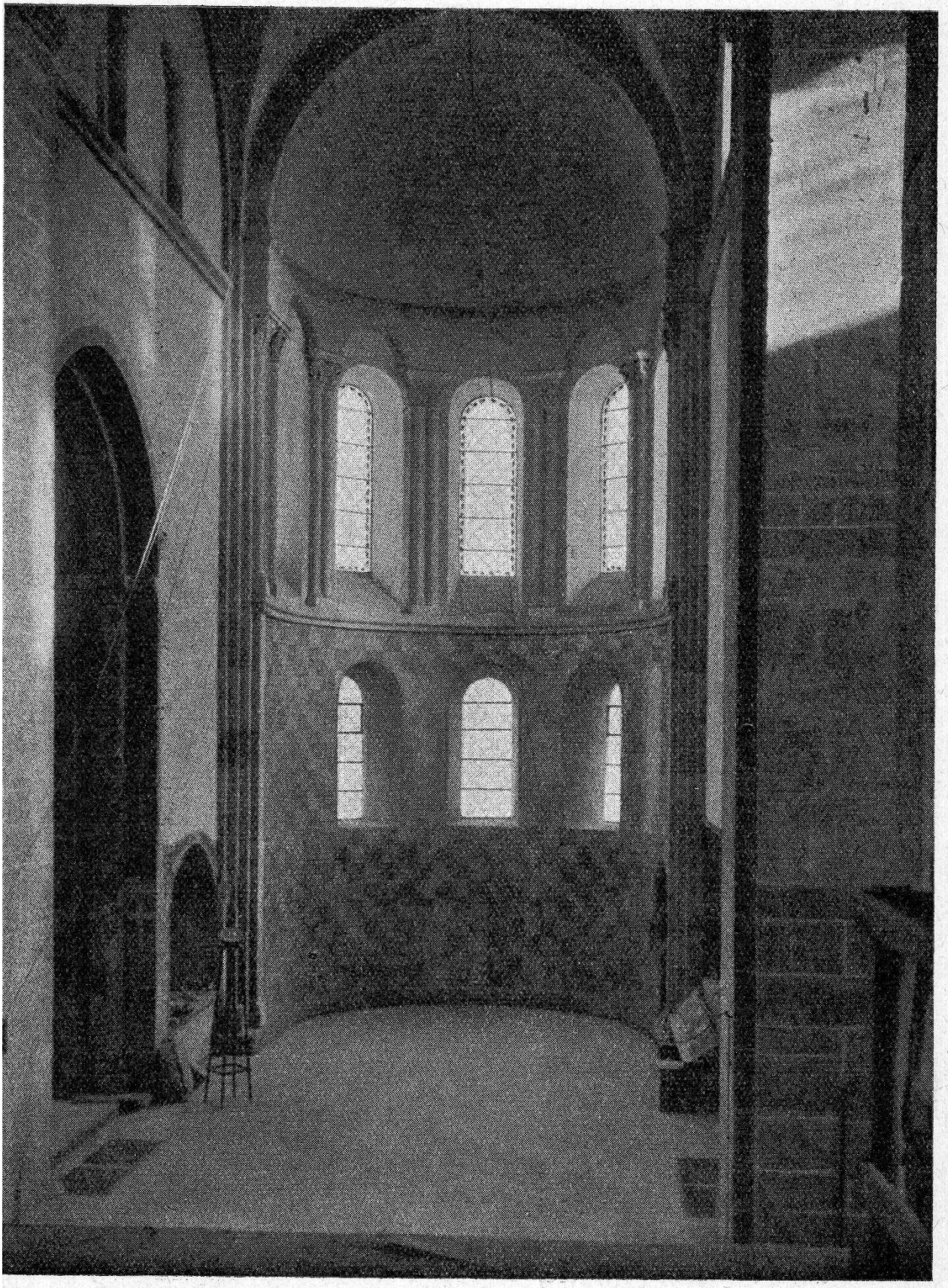

Abbatiale Payerne. Le chœur.

Dans la nef principale, les arcs doubleaux qui s'étaient affaissés ont été repris les uns après les autres. Les claveaux remis en place, furent consolidés par une construction en béton armé placée au-dessus des voûtes. Les voûtes des deux premières travées à partir de la croisée ont été teintées et leurs fenêtres pourvues de nouveaux vitrages sous plomb.

A l'extérieur, après l'abaissement du terre-plein au nord des absides, les façades ont été nettoyées et rejointoyées. Le grand toit de l'abside principale a été refait au complet, d'après le profilement donné par les anciens renvois d'eau encore en place. Actuellement on travaille à la réfection des arcs doubleaux des voûtes du bas-côté septentrional qui avaient subi des affaissements considérables au cours des siècles et que l'on consolide par une poutre de béton armé placée au-dessus de la voûte.

Eglise de Villeneuve. — Suspendue pendant un certain temps pour permettre l'étude de la restauration du clocher et la réunion des moyens financiers, la restauration a été reprise par le piquage et le jointoyage de la tour. Ce travail est très réussi et a donné beaucoup plus d'unité à l'édifice. L'escalier extérieur donnant accès au beffroi a été supprimé et remplacé par un nouvel escalier partant du porche d'entrée de l'église. L'accès original donnait autrefois sur la galerie intérieure.

Le clocher contient une fort belle sonnerie de cloches du XVe siècle, dont l'une est décorée de dix reliefs de saints. Ces cloches feront l'objet d'une demande de classement.

L'orgue électronique, qui avait été installé à la fin de la première étape de travaux, a donné des résultats tout à fait désavantageux, si bien qu'on a dû envisager sa suppression et son remplacement par un orgue ordinaire. Pour cela, il a fallu rétablir une tribune au-dessus de l'entrée. Celle-ci empiète dans la nef, toutefois sans remplir complètement la première arcature. L'enlèvement de l'instrument qui remplissait le fond du chœur a redonné à celui-ci son ancien volume. Les piliers d'angle soutenant la croisée d'ogive, qui avaient disparu dans leur partie inférieure, ont pu être rétablis.

Sur les voûtes, les grattages avaient révélé la présence d'anciennes décorations de l'époque savoyarde qui ont été nettoyées et sont en voie de restauration. Les parois des bas-côtés dont l'appareil avait été dépouillé de son enduit, seront teintées de couleur claire.

3. Projets de restaurations ou études.

Les circonstances actuelles n'ont pas permis l'éclosion de nouveaux projets de restauration.

Moudon, église Saint-Etienne. — Le projet de restauration générale du grand vaisseau n'a pas encore pu être abordé. De même la restauration projetée de la menuiserie des portes d'entrée n'a pas pu être exécutée.

Château de l'Isle. — Là non plus, rien de nouveau pour le moment. La municipalité songe toujours à une remise en état, mais le projet n'a pas été établi jusqu'à maintenant.

Chapelle de Vulliens. — La remise en état intérieure est envisagée, mais le projet concret n'a pas encore été remis au Département.

4. Travaux exécutés à des monuments classés.

Eglise de Nyon. — La municipalité de Nyon, à court de locaux pour serrer ses archives, a pensé pouvoir utiliser le vide intérieur du clocher reconstruit sur des substructions romanes. Le projet d'aménagement a été approuvé par le Département et les travaux sont en cours. L'accès aura lieu par un petit escalier nouveau à établir dans l'extrémité de l'ancienne sacristie dans laquelle se trouvent actuellement les archives communales. Deux étages de locaux pourront être aménagés dans le vide de la nouvelle tour en béton et ne nécessiteront pas de modifications importantes dans l'aspect extérieur de l'édifice.

Tour de l'ancienne église de Peney-Vuitebœuf. — L'ancienne église paroissiale de Peney-Vuitebœuf ayant été démolie au début du XXe siècle lors de la construction de la nouvelle église de Vuitebœuf, la tour ancienne avait été conservée comme remise pour le matériel de défense contre l'incendie et comme support de l'horloge. Deux cloches datant de l'année 1477 étaient encore en place.

La commune, procédant à une réfection du crépissage, s'aperçut que l'appareil de pierre était intéressant et qu'il semblait indiqué de le dégager. Appelé sur place, l'archéologue cantonal proposa à ce sujet à la municipalité de faire une demande de classement de cette tour intéressante.

La bâtisse, sur plan carré d'environ 6×6 m., comporte un rez-de-chaussée ayant servi autrefois de porche à l'église et accosté dans les quatre angles de grands contre forts arrêtés par un bandeau mouluré ; un premier étage d'où l'on accédait autrefois à la galerie de l'église ; un beffroi s'ouvrant par quatre baies géminées. Un toit en pyramide, couronné d'un épi avec boule et coq, coiffe le tout. La boule et le coq sont caractéristiques. L'ornement forgé qui décore la flèche porte les noms de divers bourgeois et conseillers de l'année 1706 ; une autre date poinçonnée indique une réparation de 1825. L'horloge, établie dans le beffroi, fonctionne encore. Les deux cloches portent de brèves inscriptions en lettre gothiques, la plus grande : « BEATE MA. ANNO DOMINI MILLESIMO CCCC SEPTUAGESIMO SEPTIMO », et la plus petite : « ANNO DOMINI MILLESIMO CCCC SEPTUAGESIMO SEPTIMO MARIA JHS ».

L'encadrement de l'ancienne porte d'entrée avait été remplacé au XVIIe siècle par un arc en anse de panier. Dans l'ouverture qui faisait autrefois communiquer le porche avec la nef, on a muré au moment de la démolition de l'église l'archivolte en pierre finement sculptée de l'ancienne fenêtre du chœur, travail de la fin du XVe siècle, décorée de crochets à feuillages et d'amortissements en forme d'angelots.

La silhouette générale de cette tour donne son cachet au

hameau de Peney. L'intérêt qu'elle présente méritait un classement qui fut fait par le Conseil d'Etat le 21 novembre 1940. Les travaux de restauration : rejointoyage de l'appareil, remise en état de la couverture et de la ferblanterie, ont rehaussé la valeur de l'édifice. Le coq de fer blanc a été remplacé par une copie en cuivre, l'original défectueux étant conservé comme document.

Eglise d'Aigle. — Un chauffage à air chaud et au bois a été aménagé dans l'ancienne église d'Aigle. Les bouches d'air sont peu apparentes à l'intérieur de la nef. Une petite porte de service a été aménagée dans l'ancienne sacristie qu'encombre l'appareil de chauffage.

Eglise de Romainmôtier. — Un magnifique vitrail exécuté par le peintre Casimir Reymond décore actuellement la grande fenêtre du chœur. L'ensemble est des mieux réussi et la verrière contribue à rendre un air d'intimité au sanctuaire, que la transparence de l'ancien vitrage n'avait pu lui donner. Les couleurs de la nouvelle verrière s'harmonisent avec la décoration polychrome des parois et des voûtes, réalisant ainsi un équilibre des plus satisfaisant.

Musée d'Avenches. — Le hangar du Musée d'Avenches, qui abritait les grosses pièces des collections du musée, étant devenu défectueux par suite de l'oxydation de sa couverture de tôle, et d'autre part son aspect esthétique laissant passablement à désirer, une transformation fut envisagée et réalisée. Le couvert fut agrandi, la toiture légèrement abaissée pour dégager le mur supérieur de la terrasse du musée ; la charpente fut complétée avec des bois de gros équarrissage et posée sur des colonnes romaines, ces dernières étant de ce fait exposées sous l'aspect de leur fonction naturelle. L'ensemble a été avancé jusque sur le mur bordant la route cantonale, attirant le regard du passant sur l'exposition des objets romains.

A cette occasion on établit une relation entre les différentes terrasses par un escalier de pierre qui permettra, après achèvement de l'exploration du Rafour, un circuit complet de visite dans les collections lapidaires du Musée.

5. Travaux à des monuments non classés.

Temple de l'Abergement. — L'Abergement est la commune d'origine du peintre-graveur E. Grasset. Celui-ci avait autrefois exécuté, pour la cathédrale de Lausanne, des vitraux qui n'ont jamais été placés. Plutôt que de laisser des œuvres d'une certaine valeur toujours dormir dans leur caisse, un comité local a réuni des fonds pour permettre leur utilisation dans l'église de l'Abergement, petit édifice de construction récente. Avec l'autorisation du Conseil d'Etat et l'appui de la commission de la Fondation Gleyre, ce désir a pu être réalisé. Les vitraux de Grasset, adaptés aux nouvelles ouvertures et complétés par des verrières exécutées par les peintres Guignard et Schmit, décorent actuellement le petit sanctuaire.

Eglise de Prilly. — Le clocher de la petite église de Prilly a été réparé et sa couverture de tôle changée. Le petit vestibule d'entrée a été boisé.

6. Explorations et fouilles archéologiques.

Avenches : le Cigonier. — Les fouilles entreprises à la fin de 1938 aux abords de la colonne du Cigonier par un camp de volontaires de la commune de Lausanne, ont été poursuivies en 1939 et 1940. Elles ont donné de très bons résultats. Après avoir révélé l'existence d'un grand temple environné de portiques, et auquel appartenait la célèbre colonne, elles ont permis de se rendre compte de la corrélation qui existait entre ce temple et le théâtre romain qui lui fait face. Le tout devait former un ensemble architectural grandiose, de proportions imposantes, entourant une vaste place sur laquelle devaient se dérouler les

manifestations somptuaires de la cité romaine. Le portique du temple a été découvert sur tout son parcours. Il mesure 106 m. dans sa plus grande largeur, et 94 m. de profondeur. Le temple proprement dit reposait sur un énorme massif de béton de plus de 2 m. d'épaisseur, mesurant 27 × 44 m.

Deux grands égouts voûtés traversent le portique du sud-ouest au nord-est. Une allée monumentale donnait accès au temple. Elle était dallée de grandes pierres de la Molière et bordée de fondations supportant une série de monuments symétriques. Vers le milieu de cette allée on a repéré les fondations d'un vaste autel. Des voies d'accès aboutissaient contre le portique ; la grande cour devait être ouverte du côté du théâtre. C'est dans l'égout septentrional que l'on découvrit, au début de 1939, le fameux buste en or de l'empereur Marc-Aurèle, pièce unique au monde qui attira avec éclat l'attention du monde des savants sur la localité d'Avenches.

Au cours de l'hiver 1939-1940, la nappe d'eau souterraine, qui n'avait pas d'écoulement naturel, rendit les fouilles difficiles. Il fallut songer à l'abaisser, et pour cela on envisagea une opération à double effet : l'amélioration foncière de tout le confin du Pastlac par un drainage systématique et l'évacuation de l'eau qui envahissait notre chantier de travail. Une canalisation collectrice fut établie pour relier le drainage avec le canal traversant la route de Berne dans le confin des Conches. L'établissement de cette canalisation permit de faire quelques constatations intéressantes. On rencontra notamment, près de la bifurcation du chemin de la gare et de la route cantonale, une inscription superbement conservée, faisant allusion à un jeu de paume donné par un des édiles, jeu dont jusqu'à maintenant on avait ignoré la pratique dans le chef-lieu de l'Helvétie romaine. Près de cette inscription, on a levé l'appareil d'une grande installation de bassin à compartiments divers qui peut avoir été en rapport avec le jeu lui-même, ou avoir décoré l'édifice dans lequel il se pratiquait.

Les trouvailles faites lors de la fouille du Cigonier permettent de placer la construction de celui-ci au IIe siècle de notre ère.

Des substructions d'édifices importants mais dont l'utilisation n'a pas encore pu être déterminée jusqu'à maintenant, ont été mises au jour sous les maçonneries du temple ; elles ont été en partie démolies pour permettre l'érection du temple et appartenaient aux bâtiments du Ier siècle. Leur orientation est aussi différente de celle des bâtiments du IIe siècle.

Lorsque le camp de chômeurs dut être levé par suite de la résorption du chômage, les travaux purent être repris pendant une période de six mois au moyen d'un camp d'internés. Une cinquantaine de Français travaillèrent en trois escouades dont l'une fut affectée au temple du Cigonier, la deuxième au théâtre romain et la troisième à l'amphithéâtre.

Avenches : Théâtre romain. — La première opération exécutée au théâtre romain fut l'acquisition d'une parcelle de terrain qui renfermait l'extrémité occidentale des substructions du théâtre. Puis les internés furent employés à déplacer le chemin de dévestiture méridional, pour permettre d'explorer le mur extérieur de l'hémicycle sur lequel il passait. La terre provenant de l'excavation fut transportée en exhaussement des gradins de la « cavea », dans la partie exploitée il y a une centaine d'années par les chômeurs de la ville d'Avenches. Sur cet emplacement, et pour permettre le nivellement de la masse rapportée, on rétablit un vomitoire dans les formes et dispositions de celui qui existe encore dans la partie orientale de l'hémicycle, vomitoire que l'on recouvrit d'une voûte sur laquelle on passa avec le remblayage. Ces travaux importants de terrassements et de dégagement contribuèrent à redonner au théâtre un peu de son ancienne monumentalité.

Avenches : Amphithéâtre. — A l'amphithéâtre, la troisième escouade d'internés fut occupée au déblayement du Rafour, c'est-à-dire de la place se trouvant autrefois devant les entrées principales, à l'est de l'arène. Plus d'un millier de m^3 de terre furent enlevés et le grand mur de soutènement cintré, à gauche de l'entrée et au-dessous des terrasses du Musée, fut dégagé

jusqu'à sa base. On mit aussi au jour la maçonnerie qui accompagnait au midi la grande entrée monumentale de la deuxième utilisation de l'amphithéâtre.

Le travail dut être interrompu avant son achèvement par suite du rapatriement des internés ; il ne put être repris avec des internés polonais, les conditions faites par le Service de l'internement s'étant révélées beaucoup trop onéreuses pour les moyens dont nous disposons. Cependant il est probable que lorsque le chômage se fera à nouveau sentir, nous puissions remettre ce chantier en activité avec un camp de chômeurs.

Depuis l'interruption des travaux, un généreux mécène, de passage à Avenches, a donné une somme rondelette à l'Association Pro Aventico pour la continuation de l'exploration de l'amphithéâtre. Aussi sera-t-il possible de reprendre cette étude arrêtée par les circonstances économiques en 1926. La Confédération, par l'organe du président de sa Commission des monuments historiques, s'est déclarée prête à s'intéresser financièrement à cette entreprise.

Vidy. — A Vidy, une nouvelle étape des fouilles put être exécutée en 1938-1939. Elle a mis au jour une série de constructions bordant une avenue à portiques, semblables à celle antérieurement découverte, située à proximité de la chapelle de la Maladière. A cette occasion, le musée de Vidy s'est enrichi de nombreuses trouvailles. On a procédé à la consolidation, pour sa conservation définitive, de l'édifice dit du marché. Du côté du lac, une rampe d'accès semble avoir été la chaussée de l'ancien port. Près de là trois petites constructions carrées, alignées et isolées, sont apparues, fondations probables de petits temples près desquels on a retrouvé des inscriptions votives, dont l'une dédiée à Neptune, et une ravissante statuette de Mercure en bronze. Les monnaies trouvées vont de la période de la République à la fin du IIIe siècle.

En 1940, les travaux ont été presque complètement suspendus et l'on s'est borné à prendre des mesures de protection et de consolidation des maçonneries découvertes.

Saint-Triphon. — L'extension de l'exploitation des carrières de Saint-Triphon ayant nécessité une nouvelle emprise sur le plateau de la colline du Lessus, un jeune archéologue, M. Olivier Dubuis, a procédé à l'exploration de quelques sépultures de l'âge du bronze se trouvant dans la couche de découverte. Il y a retrouvé différents petits objets pareils à ceux qu'avaient procuré les anciennes fouilles, et qui sont venues enrichir les collections du Musée cantonal.

Nyon. — Au cours des travaux de reconstruction d'un bâtiment rue de la Fléchère, on a rencontré un ancien égout romain dont les aspects ont été relevés et photographiés par les soins de notre collègue, M. Edg. Pelichet. Il est possible que l'un des murs de cet égout ait appartenu à la première enceinte du « castrum », et qu'on ait là affaire à une réutilisation d'époque romaine.

Une très belle tête en marbre, de Julia Domna, est venue enrichir la collection du Musée de Nyon.

Montricher. — A l'occasion de la construction d'une maison à l'est de l'église de Montricher, on est tombé sur les fondations d'une ancienne tour ronde dont la structure semble se rapporter au XIIIe siècle. Cette tour a probablement fait partie des défenses extérieures du château de Montricher ; la tour de l'église actuelle est du reste elle-même aussi un des vestiges de ce château.

Aigremont. — Le domaine dans lequel se trouvent les ruines du château d'Aigremont a changé de mains et est actuellement propriété d'une demoiselle Widmer de Zurich. Celle-ci s'est déclarée disposée à laisser les ruines en leur état actuel et à ne pas en exploiter les matériaux. Toutefois Mlle Widmer n'était pas disposée à faire les frais d'une consolidation des vestiges du donjon devenue urgente. La commune d'Ormont-Dessous, qui était en rapport à ce sujet avec le Département, s'occupera, d'entente avec Mlle Widmer, de faire la consolidation néces-

saire, travail pour lequel le Département lui a octroyé un subside. Il serait désirable qu'un jour on pût faire des relevés complets de l'ancien château dont les murs affleurent le sol.

Vullierens. — En procédant à l'aménagement d'une salle de paroisse dans la grange de la cure de Vullierens, on est tombé sur plusieurs sépultures burgondes entourées de dalles de pierre. Une boucle de ceinturon est le seul objet qui ait été trouvé, mais il suffit pour dater ces tombeaux du VIe ou du VIIe siècle.

7. Constructions nouvelles ayant intéressé le service des M. H.

Avenches. — La commune d'Avenches ayant été mise en demeure de créer des locaux pour le poste de commandement et le poste de premier secours de la D.A.P., a envisagé d'aménager à cet effet le plain-pied du château d'Avenches, et de construire à ses abords immédiats la centrale d'alarme souterraine. La tour nord de la courtine serait utilisée comme cantonnement des gardes D.A.P. Après examen du projet et inspection sur place, il fut décidé d'autoriser l'aménagement des locaux du rez-de-chaussée. Par contre la centrale d'alarme dut être déplacée et sera construite à une petite distance des bâtiments, dans la terrasse qui domine la gare.

Moudon. — Là aussi la commune envisageait l'établissement de la centrale d'alarme de son organisation de D.A.P. dans un souterrain qui aurait été pratiqué immédiatement au-dessous de la Tour de Broye. Nous nous sommes opposés à ce que l'on excavât cette partie de la colline attendu qu'un éboulement s'était déjà produit autrefois à l'un des angles de la tour. La centrale d'alarme fut alors déplacée plus à l'ouest et a été établie dans le rocher de la colline du Bourg.

Villeneuve, Tour de l'Hôpital. — A Villeneuve, le même problème s'est posé et la municipalité a demandé à être autorisée à installer la centrale d'alarme dans la Tour dite de l'Hôpital. Le projet que la municipalité avait fait établir fut admis après modification en ce sens que la sortie de secours, prévue dans la façade nord-ouest, sera abaissée dans le sol et rendue aussi peu apparente que possible à l'extérieur. L'entrée prévue au midi, à l'angle de la tour, dans l'espace compris entre l'ancienne chapelle et la tour, sera réduite le plus possible dans ses dimensions et établie dans les formes les plus simples.

* * *

En terminant ce rapport, qu'il me soit permis de rappeler l'ordre du général donné à l'armée au sujet des trouvailles et des découvertes qui pourraient être faites au cours de travaux de fortification militaire, et d'après lequel les commandants d'unités devaient s'adresser immédiatement aux offices cantonaux, pour permettre des constatations, des relevés éventuels et la protection des découvertes.

A ce sujet ce n'est que trop tardivement que le Département fut avisé de la mise au jour, par suite d'aplanissements sur la place d'armes de Bière, de vestiges d'une tuilerie romaine ; et lorsque je me rendis sur place, il n'était plus possible de faire d'autre constatation que celle d'un amoncellement considérable de débris de tuiles romaines que l'on avait nivelé pour égaliser la piste d'atterrissage devant la halle d'aviation de Bière. Aucune autre découverte n'a été signalée de ce côté-là dans le canton de Vaud et cependant les travaux de fortification ont été assez importants pour penser qu'ici ou là on a dû rencontrer des vestiges du passé. Il y aurait peut-être lieu de rafraîchir la mémoire des officiers appelés à faire du service dans le canton, en s'adressant aux commandants des secteurs intéressés.

Payerne, le 31 juillet 1941.

L'archéologue cantonal :
L. Bosset, arch.